

Questions au Feuilleton

En ce qui concerne la question n° 4465, elle demandait des renseignements très simples concernant la valeur de l'actif de Petro-Canada en ce moment, le nombre de personnes qui travaillent pour cette société, et en particulier le nombre de dollars que Petro-Canada dépense en publicité. Tout cela, ce sont des questions simples, dont la réponse pourrait être compilée en un mois ou deux. La question n° 4465 est au *Feuilleton* depuis plus de la moitié d'une année. Pourquoi ce groupe de questions n° 4465 n'a-t-il pas encore reçu de réponse?

M. Smith: Madame le Président, je ne suis pas en mesure de dire exactement au député pourquoi on n'y a pas encore répondu. De ce côté de la Chambre, nous n'avons pas peur de répondre aux questions délicates. Nous avons répondu à 82.6 p. 100 de toutes les questions qui ont figuré au *Feuilleton* pendant cette session. Mais, à la suite des instances de mon cher collègue et ami, le député de Crowfoot (M. Malone), je serai heureux de me pencher sur le problème et de faire mon possible pour qu'il reçoive une réponse. Ce sera un plaisir.

M. Taylor: Madame le Président, par trois fois, j'ai entendu le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith) me répéter la même chose. Je me demande s'il est toujours ravi et s'il s'efforce encore de trouver le bonheur en tentant de me fournir la réponse à la question n° 2329, qui est inscrite au *Feuilleton* depuis plus d'un an et demi. Je n'y comprends rien. Cette question ne pose pourtant aucune difficulté. Elle porte sur la visite au Canada du président Reagan. Tous les dossiers sont certainement complets à l'heure actuelle. J'ignore pourquoi le gouvernement refuse de répondre à cette question, à moins que l'on ait invité des candidats libéraux défaits, à l'exclusion de tout autre candidat défait.

Deuxièmement, la question n° 4542, qui est inscrite au *Feuilleton* depuis seulement un mois. Ce délai n'est pas très long. Le CRTC a tenu une audience à Edmonton. Tous les renseignements à ce sujet sont disponibles. Pourquoi tarde-t-on à répondre?

M. Smith: Madame le Président, je suis ravi que le député ait attiré mon attention sur cette question. Je me ferai un plaisir d'y donner suite avec un zèle digne d'un saint.

M. Mazankowski: Madame le Président, puisque le secrétaire parlementaire fait preuve d'un tel zèle à l'égard des questions qui figurent au *Feuilleton* depuis un certain temps, voudrait-il se pencher sur les questions nos 4429, 4430 et 4431? Elles traitent des activités de Petro-Canada en vue de trouver du pétrole dans les pays étrangers.

M. Smith: Madame le Président, inutile de dire que c'est avec grand plaisir que j'examinerai la question à l'intention de mon ami le député de Végréville.

• (1750)

M. Crouse: Madame le Président, étant donné que le député est d'une humeur aussi agréable, je voudrais lui demander pourquoi je n'ai pas réussi à obtenir une réponse à la question n° 4515 au sujet d'un incident survenu dans un endroit appelé Cherry Hill, dans le comté de Lunenburg (N.-É.). La question dit bien ce qui s'est passé. Le gouvernement a construit une voie de glissement sur un terrain sans en avoir vérifié au préalable le titre de propriété. A son retour de vacances, le proprié-

taire a constaté que le gouvernement avait construit une voie de glissement sur son terrain. Le gouvernement lui a alors dit: «Il semble que nous ayons fait erreur.» Si le secrétaire parlementaire est en train de vérifier, il s'agit de la question n° 4515.

Le gouvernement a offert au propriétaire de \$2,000 à \$3,000 pour son terrain. Celui-ci a alors fait remarquer qu'il n'avait pas qu'un terrain à vendre. Il avait pour son dire que quand on construit quelque chose sur le terrain d'un autre sans sa permission, le propriétaire dispose non seulement du terrain mais aussi de ce qui y a été construit. Le propriétaire réclamait donc \$50,000 au gouvernement fédéral.

C'est la raison pour laquelle mes électeurs sont impatients de savoir si, lorsqu'ils demandent un prêt à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ils doivent présenter leur demande dans les règles, sinon le prêt est refusé. Dans ce cas-ci, sans se donner la peine de vérifier à qui appartenait la parcelle de terrain, le gouvernement a décidé de construire une voie de glissement. Mes contribuables travaillent dur pour gagner leur vie. La pêche n'est pas particulièrement bonne dans la région de l'Atlantique, surtout en Nouvelle-Écosse. Ils se tracassent quand ils voient que l'on dépense leur argent inutilement.

Le gouvernement a dit qu'il finirait par résoudre le problème en démolissant la voie de glissement. Je voudrais savoir ce qui est arrivé. C'est une question toute simple, et je voudrais une réponse.

Pendant que le secrétaire parlementaire vérifie, je voudrais demander ce que devient la question que j'ai posée au ministre il y a un an sur ce qui se passe au port de Wood, dans le comté de Shelburne. Dans la question n° 4518, j'ai demandé ce que le gouvernement fera à propos des travaux de dragage qui doivent y être effectués. Il s'agit d'une question très importante, car on peut voir dans le port de Woods Harbour une flotte énorme de plus de 100 navires. A marée basse, lorsque le niveau de l'eau a baissé de moitié, les chalutiers et les palangriers reposent sur le fond. Si un incendie se déclare sur l'un des chalutiers près des quais, il est impossible d'évacuer les navires. En pareil cas de précieux chalutiers et palangriers servant à la pêche côtière seraient complètement détruits, et les pertes se chiffrent à plusieurs millions de dollars. Le gouvernement du Canada devrait faire draguer ce port. Quand obtiendrai-je une réponse?

Mme le Président: A l'ordre. Je ne pense pas qu'il y ait de règles précises concernant le temps que l'on peut mettre à répondre aux questions inscrites au *Feuilleton*. Mais le bon sens dit que l'on devrait y répondre dans un court délai.

M. Smith: Madame le Président, je tiens à dire que je serai heureux de chercher à obtenir une réponse à cette question pour mon collègue, le député de South Shore (M. Crouse). Je le tiens en haute estime depuis de nombreuses années. Sa fille et moi étions ensemble à l'université.

Des voix: Oh, oh!

M. Smith: Je me ferai un plaisir de vérifier les faits pour la gouverne du député.